

Règlement du concours DE DESSINS

« PLANETE ANIMALE 2022 »

Thème : « Le monde animal en danger »

1^{er} mars 2022



ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

Nom de l'organisateur : LES PETITES FRIPOUILLES

21 RUE DES CANADIENS - 27800 Brionne

Tél : 06 01 49 96 63 - Mail : Lpf.spectacles@laposte.net

Partenaires de PLANETE ANIMALE 2022

La Mairie de Brionne

La médiathèque de Brionne

Le Repère

L'accueil de loisirs de Brionne

Le comité des fêtes de Brionne

L'association des commerçants de Brionne ABCD

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours gratuit est ouvert à tous de 6 à 99 ans. Seuls sont exclus les professionnels de la photographie.

Il y a 1 catégorie d'âge : 3-5 ans

Le dessin devra être envoyé par mail ou déposé à la médiathèque de Brionne avant le 23 mars 2022. Chaque candidat ne pourra proposer qu'un seul et unique dessin. Une autorisation parentale est requise.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le dessin devra avoir comme sujet principal « les animaux en danger ». Le dessin devra être original et réalisé par la personne qui le dépose. Toutes les techniques de dessin sont autorisées (Crayon, fusain, feutre, aquarelle, peinture...), en noir et blanc ou couleurs.

Si le dessin est déposé : il devra être au format A4.

Inscrire le nom, prénom, âge, adresse, tél, adresse email et commune de résidence du dessinateur ou dessinatrice au dos du dessin. Le tuteur légal doit indiquer son approbation à la participation au concours et signer.

Si le dessin est envoyé par mail :

Inscrire en intitulé du mail :

« Concours dessin planète animale »

Inscrire dans le corps du mail :

Le nom, prénom, âge, adresse, tél, adresse email du dessinateur ou dessinatrice. Le tuteur légal doit indiquer son approbation à la participation au concours.

ARTICLE 4 – CRITÈRE DE SÉLECTION

- Être déposé ou envoyé avant le 23 mars 2022
- Être un dessin original sur le thème du concours.
- Les plagiats ne seront pas retenus.
- Le dessin peut être en couleurs ou en noir et blanc.
- Les dessins seront sélectionnés pour leurs qualités et leurs originalités.

ARTICLE 5 – CALENDRIER DU CONCOURS

Les inscriptions débutent le 25 février 2022 à la Médiathèque Louise Michel Place Fremont des Essarts à Brionne. Les dessins devront être rendus à la médiathèque au plus tard le 23 mars 2022.

ARTICLE 6 – LE JURY

Un jury votera entre le 24 et le 27 mars. Les vainqueurs seront contactés pour la remise des prix qui se fera le vendredi 1^{er} avril 2022 à 19h à la salle des fêtes.

ARTICLE 7 – LES DIFFERENTS PRIX PAR CATEGORIE

Prix concours pour les 3 premières places

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce concours en cas de force majeure. Dans de telles circonstances, il s'engage à en informer les participants dans les meilleurs délais.

ARTICLE 9 – RÉGLEMENT

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement peut être retiré à la médiathèque de Brionne sur simple demande ou consulté sur le site www.lpfspectacles.com

ARTICLE 10 – DROITS ET DIFFUSION

Les candidats s'engagent à céder gratuitement aux organisateurs du concours tous les droits d'exécution et de reproduction, notamment les droits d'exposition et d'édition éventuelles des dessins, cette utilisation étant limitée au cadre du concours et aux publications de la commune de Brionne ou de l'association des petites fripouilles. Et cela pour cette édition et les éditions à venir, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

ARTICLE 11- RESTITUTION DES ŒUVRES

Les candidats récupéreront leurs dessins après l'exposition qui aura lieu à la médiathèque de Brionne du 19 avril au 7 mai 2022.